

Cinéma Audio-visuel

Option facultative C.I.A.V.



OBJECTIFS :

L'enseignement du cinéma-audiovisuel vise un triple objectif

La **connaissance du langage des images et des sons** et l'acquisition des éléments indispensables à toute expression créative par le cinéma et l'audiovisuel .

La **formation du spectateur et du téléspectateur** par un développement de la **sensibilité artistique et de l'esprit critique** et par l'acquisition d'outils d'analyse appropriés.

L'acquisition d'une culture cinématographique et audiovisuelle spécifique et la capacité de mettre cette culture en relation avec l'ensemble des savoirs et savoir-faire provenant des autres disciplines.

Un enseignement fondé sur une articulation entre approches pratique, analytique et culturelle

Il est ouvert à **l'ensemble des techniques de représentation** : photographie, enregistrement sonore, cinéma, télévision, vidéo, (son numérique, infographie, images de synthèse...).

Il prend en compte la diversité des productions de la **fiction au documentaire, du long au court métrage, du dessin animé au reportage**, du cinéma à la télévision, du cinéma expérimental au vidéo-art...

Il est conçu comme une **formation non seulement esthétique, mais aussi critique et civique.**

MODALITÉS :

Classe de Seconde, Premières et terminales ES, S, L, STMG..... **Horaire:** 3 heures hebdomadaires

Evaluation au Baccalauréat : entretien sur dossier et sur le film réalisé

Le **projet pédagogique** s'organise autour de questions conçues pour instaurer une progression sur trois années. Il relie l'aspect culturel de l'enseignement aux activités de pratique et de création.

PROJET :

Réalisation d'exercices pratiques, de productions audiovisuelles

Participation à des festivals et rencontres avec des professionnels

Séances de cinéma avec notre partenaire « **les cinémas du palais de Créteil** » gratuites pour la sélection de 10 films annuels et tarif préférentiel qui est accordé à nos élèves (3 euros)